

**RESTRICTIONS DE CIRCULATION
SUR LES ROUTES DEPARTEMENTALES DE LA HAUTE-LOIRE**

Fiche Info N° FI-PV-2023-06-26 d

Arrêté permanent :

- n° DIST-SGR-2023-14 relatif aux intempéries ou incidents routiers ;
- n° DIST-SGR-2023-13 relatif aux chantiers d'entretien ou d'aménagement des routes départementales et de leurs dépendances ;
- n° DIST-SGR-2023-07 relatif aux barrières de dégel.

Route(s) concernée(s) : 31Début de la section concernée (commune, carrefour, PR, lieu-dit) :

Commune du Bouchet Saint Nicolas PR 25+567

Fin de la section concernée (commune, carrefour, PR, lieu-dit) :

Commune de Saint Haon, PR 28+755

Nature de l'évènement :

Réfection de la couche de roulement

Nature de la restriction :

- Alternat Coupure 1A/1B Coupure 2A/2B

Franchissable par les secours : Oui Non **Activation** date et heure d'activation : vendredi 30 juin 2023 à 6h00 **Désactivation** date et heure de désactivation (levée de la restriction) :

Lundi 3 juillet 2023 17h00

Dérogations complémentaires éventuelles :Itinéraire de déviation: déviation par RD 40 St Haon, RD 88 Landos et RD 53 CharbonnierObservations éventuelles :

Ouverture le week-end. Si les conditions météo sont favorables, le chantier devrait durer une journée

Coordonnées éventuelles du responsable de la signalisation mise en place :

Service ou entreprise : COR de Landos

Prénom NOM (facultatif) : Denis EYMARON

N° tél - heures ouvrées : 04 71 01 09 81 / 06 23 59 19 88

- hors heures ouvrées (pour alternats gérés par feux tricolores) :

A Le Puy en Velay, le 26 juin 2023

Le chef du SGR

Hervé SALANON

Destinataires (cocher les cases) :

Préfecture : pref-coordination-routiere@haute-loire.gouv.fr

Gendarmerie nationale : corg.ggd43@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Direction Départementale de la Sécurité Publique : ddsp43@interieur.gouv.fr

Région : astreinteregion@auvergnerhonealpes.fr , transports43@auvergnerhonealpes.fr

Communauté d'Agglomération du Puy en Velay : scolaire.agglo@lepuyenvelay.fr

Département : sgr@hauteloire.fr , *Pôles, Cadre de permanence*

Département en cas de coupure de la circulation pour une durée estimée supérieure à 4 heures : tesh.mda@hauteloire.fr (transport d'enfants en situation de handicap), xavier.brun@hauteloire.fr (Service Communication), florent.borie@hauteloire.fr (Service Communication),

Mairies concernées St Haon, le Bouchet St Nicolas, Landos.

Autres destinataires : Communauté de communes des Pays de Cayres-Pradelles
contact@ccpcp.fr

Service Départemental d'Incendie et Secours : diffusion par le SGR si besoin